



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-André-de-Sangonis, le 24 octobre 2024

Réaménagement d'un quartier avec la création d'une médiathèque et de 17 logements : le projet avance !

Le permis de construire de la médiathèque est accordé

La commune a obtenu et affiché le permis de construire de la médiathèque le 22 octobre ainsi que l'arrêté de prescription de fouilles délivré par les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Très prochainement sera également affiché le permis de construire des logements, lui aussi accordé. Une nouvelle réjouissante pour les administrés impatients que la future médiathèque voit le jour.

Concrètement, cela signifie que les travaux de déconstruction pourraient commencer tout en menant en parallèle des fouilles d'archéologie préventive sur plusieurs points, certaines de nature sédimentaire, documentaire ou sur les bâtis. La durée de ces fouilles est estimée par les services de la DRAC entre 20 et 30 jours. La commune préfère prévoir le travail de fouille en amont de la déconstruction pour ne pas occasionner de gêne entre les opérateurs d'archéologie préventive agréés et l'entreprise de déconstruction.

Les travaux devraient ainsi pouvoir débuter au premier trimestre 2025.

Contact presse :

04 67 57 00 61 / communication@sangonis.fr

www.saintandredesangonis.fr